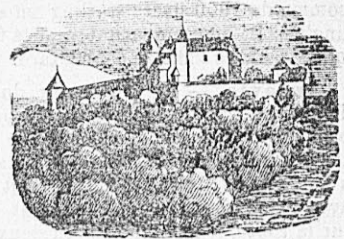




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Four la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
» 6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 80 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 19 février 1892.

### La nomination du Conseil fédéral.

La nomination du Conseil fédéral par le peuple est vivement discutée actuellement dans la presse suisse. Soulevée d'abord par les conseillers nationaux Brunner, de Berne, et Locher, de Zurich, cette question a été bien accueillie par les sociétés ouvrières de la Suisse allemande et elle a trouvé un appui inattendu chez nos démocrates libertards. Ces messieurs qui se font tirer l'oreille pour accorder au peuple fribourgeois la nomination des syndics ont bondi de joie à l'idée de pouvoir participer directement à la nomination du Conseil fédéral. M. Python, l'homme de la démocratie pure, n'avait-il pas fait déjà au Conseil national la proposition de laisser nommer les officiers par la troupe? C'eût été bien illogique de sa part de ne pas vouloir l'élection du Conseil fédéral par le peuple, et cela d'autant plus que, les différents partis politiques voulant chacun être représentés dans la plus haute autorité du pays, il y aurait là une belle occasion de faire des marchandages et d'occuper ainsi, un jour, un fauteuil du Conseil fédéral, comme on a réussi à le faire pour celui du Conseil national.

Quant à nous, nous considérons la nomination du Conseil fédéral par le peuple comme un immense progrès non seulement au point de vue de l'extension des droits du peuple, mais aussi comme un grand pas de fait vers la centralisation.

Jusqu'ici, le Conseil fédéral était nommé par l'assemblée fédérale réunie, composée des membres du Conseil national, nommés par le peuple, et des membres du Conseil des Etats, nommés par les cantons. Elus par cette assemblée, c'est à elle que le Conseil fédéral devait rendre compte de ses actes; ses projets progressistes étaient généralement approuvés par le Conseil national, tandis que plus d'une fois ils échouaient au Conseil des Etats dont les membres se faisaient les défenseurs du principe fédéraliste.

Une fois que le Conseil fédéral sera nommé par le peuple suisse, il détiendra directement du peuple son mandat et c'est à lui seul qu'il devra en rendre compte. La politique qu'il suivra sera celle du peuple suisse tout entier, les intérêts cantonaux passeront complètement à l'arrière-plan. De cette manière, le Conseil fédéral aura un grand ascendant sur les mem-

bres du Conseil des Etats, délégués des cantons, et sur les membres du Conseil national qui, bien que nommés par le peuple, ne représentent que certains arrondissements cantonaux et qui, dans leurs votes, se laissent facilement influencer par des considérations particularistes.

Le Conseil fédéral étant nommé par le peuple suisse et devant discuter avec deux Chambres dont les membres sont nommés par cantons, on ne tardera pas à s'apercevoir que l'une de ces Chambres fait double emploi et que le mieux serait de se passer de ses délibérations aussi inutiles que coûteuses. Mis devant l'alternative de la suppression du Conseil national ou du Conseil des Etats, le peuple suisse n'aura certainement pas un seul moment d'hésitation; il conservera le Conseil national dont les membres sont élus par lui et renverra à leurs chancelleries les représentants cantonaux.

Le nouveau Conseil national, ne se sentant plus retenu par derrière par le Conseil des Etats, pourra donner à ses délibérations un ton plus vif et marqué au coin du progrès; le Conseil fédéral, de son côté, au lieu d'être l'humble serviteur de cette assemblée législative, la dominera de toute son autorité, puisque ce n'est pas d'elle qu'il détiendra ses pouvoirs, mais bien du peuple suisse auquel seul il devra rendre compte de l'accomplissement de son mandat.

Nous ne pouvons que nous féliciter que, conjointement avec les démocrates de la Suisse allemande, nos grands démocrates MM. Python, Thérulaux, etc., emboîtent le même pas et aident ainsi à réaliser le vœu de tout patriote suisse d'avoir une patrie une et indivisible. [S]

### NOUVELLES SUISSES

**Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral a décidé de se faire représenter par MM. Schenk, Deucher et Zemp au banquet de la fête séculaire de Schwytz, qui aura lieu le mercredi 24 février.

**Traité de commerce.** — Le comité de la Société suisse d'agriculture demande aux Chambres fédérales de ne pas conclure d'arrangement commercial avec la France si celle-ci n'abaisse pas ses droits sur les fromages, les bois, le bétail, etc.

Le *Gastwirth*, organe de la Société des hôteliers,

invite tous les hôteliers et cafetiers suisses à s'abstenir d'acheter des vins italiens aussi longtemps que durera la guerre des tarifs. Les droits sur les vins n'étant pas très élevés, cette recommandation n'est pas superflue.

**Jura-Simplon.** — Selon le *Bund*, l'émission de 15,000 obligations du Jura-Simplon a rapidement trouvé preneur au pair. La Banque cantonale de Berne et celle de Lausanne, ainsi que l'Union financière de Genève, prennent chacune 4000 titres et la Banque des dépôts de Bâle 2000.

**Zurich.** — A Illnau, le corps d'une jeune fille de 18 ans, saine, robuste, nullement mélancolique, a été retrouvé dans une fosse à purin. On croyait à un suicide, mais diverses circonstances font supposer que l'introduction du corps dans la fosse a eu lieu après la mort. La justice informe.

— Les débats sur la police politique au Grand Conseil se sont terminés par le rejet de toutes les propositions du parti démocratique.

M. Greulich, secrétaire ouvrier, avait demandé que l'on interdît aux autorités de se livrer à des enquêtes sur les opinions politiques des citoyens.

Cette motion a été repoussée par 97 voix contre 69.

L'assemblée a également rejeté une proposition de M. Curti invitant le gouvernement à sauvegarder les droits constitutionnels des citoyens dans l'exercice de la police politique.

**Berne.** — Un assassinat a été commis jeudi matin dans la forêt de Bremgarten, aux abords de Berne. Une jeune servante a été attaquée par un individu qui lui a donné plusieurs coups de couteau. L'état de la pauvre fille paraît désespéré.

Quant au coupable, il a été arrêté; c'est un individu de mauvaise réputation, nommé Liniger.

**Bâle.** — Wuest et Kling, les deux directeurs en fuite de la Banque de Crédit de Bâle, qui avaient emporté 650,000 fr., ont été arrêtés à Richmond, tout près de Londres.

Le Conseil fédéral a reçu confirmation de cette arrestation.

On croit, au Palais fédéral, que l'extradition de Wuest et Kling sera difficile à obtenir, vu les formalités sans fin de la procédure anglaise et l'habileté des deux banquiers qui ne manqueront pas de charger des avocats de faire opposition.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

### LA COURSE AU BONHEUR

PAR JULES MARY

— Et quand il est revenu, je lui gardai rancune. C'était bête. Je lui en voulais.  
— Enfin, il vous a bien dit qu'il vous aimait?  
— Lui? c'était inutile... J'en étais sûre... sans cela...  
— Mais il vous a demandés à votre père?  
— Oh! c'est toute une histoire. Comme il ne se prononçait pas, mon père, un soir, en tisonnant le feu: « Eh bien, mon Pierre, nous irons bientôt à la noce? » Pierre rougit plus fort que jamais, croyant qu'il était question de lui. Mon père reprit en clignant l'œil de mon côté: « Oui, nous allons marier Joseph au fils du fermier de la Fauconnière... Il a fait sa demande... C'est un bon parti... Il a du bien... »  
— Et alors? interrogeait Frédérique, animée.  
— Alors, fit la jeune paysanne en riant, si vous aviez vu mon Pierre pâlir, trembler, se lever et nous regarder ébahi!... Puis tout à coup, il fit une grimace comme un enfant qui va pleurer... Il voulait se retenir, mais ça partait malgré lui... Mon père s'amusa, sans pitié, enchanté que sa ruse eût

si bien réussi... Mais moi, ah! mademoiselle, je ne sais pas ce que je ressentis en voyant ses larmes... J'en fus bouleversée... J'avais le cœur serré, serré... Et en même temps j'éprouvais pour ce grand garçon si robuste, qui m'eût enlevée comme une plume, une affection d'un nouveau genre, une tendresse maternelle... Et je me mis à pleurer aussi, tout contre lui... pendant qu'il m'embrassait à pleine bouche... avec des baisers si forts qu'ils me faisaient des marques, et que le père riait en se tenant les côtes.  
— Et Pierre vous a dit qu'il vous aimait?  
— Pas tout à fait. Il a dit seulement: « Mais je ne veux pas que Joseph soit au fils du fermier de la Fauconnière. Je la veux pour moi... » Et voilà comment nous nous sommes mariés, mademoiselle. Et je suis heureuse de passer ma vie à côté de lui. C'est si peu de chose, la vie! m'a toujours dit mon père. On y rencontre tant de tristesses! On a besoin d'être deux pour les supporter... Voilà à quoi sert le mariage...  
Frédérique était absorbée, et la gentille paysanne, qui la suivait d'un doux et discret regard, semblait dire:

— Son petit cœur a parlé!  
— Pierre entra, au même moment. Il cherchait Joseph. Il salua Frédérique et dit à sa femme:  
— Vous ne dansez plus? Vous êtes fatiguée?  
— Je danserai tant qu'on voudra. C'est sans doute la dernière fois de ma vie.  
Elle revint prendre la main de Frédérique et y mit un baiser.  
— Vous êtes bonne. Vous serez heureuse.  
Et tout bas, à l'oreille de la jeune fille:  
— Mon avis est que les hommes les plus timides avec les

femmes sont ceux qui les aiment le plus.

Elle prit le bras de son mari.

— Voulez-vous vous faire l'honneur d'entrer avec nous au bal? dit le jeune paysan.

Mais elle n'entendit pas.

Elle rêvait.

— Laissez-la, Pierre... dit Joseph... Ne la troublez pas.

Frédérique resta seule. Elle ne s'aperçut que longtemps après du départ de Joseph. Elle soupira. Elle se sentait plus triste encore.

Elle sortit.

Salneuve se promenait toujours devant les bâtiments en causant avec Giraudier.

La musique du bal rompait seule le silence nocturne, avec le bruit sourd et cadencé des danses sur la terre durcie de la grange. Elle fit quelques pas derrière la ferme et se trouva de suite dans les hauts sapins.

Elle s'arrêta, s'asit sur le tronc d'un arbre abattu par un coup de vent.

— M'aimera-t-on, moi?

Et elle pensait à ce que lui avait dit la paysanne. L'amour rend donc bien faibles les hommes même les plus courageux?

Si forts, si bouillants, prêts aux batailles, pourquoi se trouvent-ils, devant les femmes, faibles comme des petits enfants?...

Elle fermait les yeux, pour mieux songer, et voyait passer les images de Philippe et d'André, les deux seuls qui se fussent intéressés à elle en dehors de sa famille... Est-ce que l'un des deux l'aimait comme Pierre avait aimé Joseph? Et lequel? Elle essayait de raisonner son cœur et de s'ex

à louer

de terre premier choix; logement si on le désire; pour le commerce du bétail. CHAM, Tour-de-Trême.

niveau DE FARINES de sons, etc., etc., derrière l'Hôtel de Ville, Bulle. de première qualité, très modérés. [776]



s de Paris.

IMMENSE CON GARANTI 50, 1.80, 2.80, 3.50, 3.80, 5.50, etc., etc. moires et couleurs t en pure laine, r. 3.95 à 15 fr.

confiance, BULLE [106]

endre:

rtantes, mettant bas en nez Laurent CHAPPUIS, à x. [122]



e sève de pin

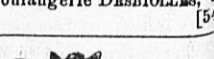
pharm. à Chên-Genève, la toux, l'influenza, bronchites, etc. Il est ates les pâtes et pastilles on: 1 fr. 50 contre rem

consultez l'Ami de la ferme mod envoi gratis. (74X) [827]



OUER

ent composé de 4 cham s et à la cave. oulangerie DESBIOLLES, à [54]



PRÉPARÉ A. PANCHAUD VEVEY

POUR VEAUX

plot et bon marché rempla le lait naturel pour l'éle-orcolets, agneaux, etc. s le litre. 10, 25 ET 50 KILOG. 65 LE KILOG.

BARRAS, à Bulle. [127]

endre:

e, on vendrait à très bas machine à coudre en

eau du journal. [130]

e et affaiblis, souffrant de eux, de faiblesse, d'impuis- secrètes des voies urinais- l'égaréments de jeunesse), franco une brochure en lan- tant la cure facile et sûre RUMLER, à Berlin, S. Oranienstrasse 59.

enz, imprimeur-éditeur.



AVOIR (Produite)	
Location du domaine	460 —
Intérêts	1022 88
Collectes et souscriptions	1832 25
Journées de malades et pensions	6175 00
Legs et donations, soldes 1890	730 —
» » » 1891	2373 —
Rates d'intérêts au 31 décembre	2244 90
Divers	20 50
	14858 53

**Compte de profits et pertes II.**

Fonds Sallin au 31 décembre 1891	
DOIT (Charges)	
Pension d'enfant pauvre	255 —
Impôts	18 44
Frais de gérance	20 —
Solde bénéfice	39 31
	332 75

AVOIR (Produits)	
Intérêts	167 95
Intérêts, rates au 31 décembre	164 80
	332 75

Bulle, le 15 février 1892.  
**Le Caissier-comptable :**  
 Aug. BARRAS.  
**Le Président :**  
 L. FROSSARD, curé.  
*Extrait du rapport médical :* L'établissement a soigné dans le cours de l'année : 89 malades, dont 51 dans la section médicale et 27 dans la section chirurgicale.  
 Sur ce nombre sont sortis : guéris 50, améliorés 13, morts 15 et 11 restent en traitement.  
 Dr FERROULAZ.

**VARIÉTÉS**

**La Révolution de Chenaux.**

Un village important, le bourg de la Tour-de-Trême perdit un procès contre le gouvernement, relatif aux droits de propriété des forêts de Sautau et Bouleyres, d'une contenance d'environ huit cents poses. Elle contesta toujours au fisc cet accaparement

illégitime et, en 1780, elle ordonna une coupe de bois dans ces forêts. Cette mesure eut pour conséquence la punition de Pierre Chenaux, châtelain de La Tour, et de son fils Nicolas Chenaux, accusés d'être les principaux coupables. Leur résistance à l'autorité entraîna de suite leur destitution de l'office d'aide-major, la confinement dans la paroisse et l'exclusion des assemblées civiques. Ce premier incident n'aura certainement pas été sans influence sur Nicolas Chenaux et sur sa détermination de se révolter contre les gouvernants.

Les usurpations générales du patriciat, la nomination des bannerets enlevée au peuple, l'augmentation du prix du sel, l'entretien d'une garde soldée à Fribourg, le monopole des emplois et des places d'officiers au service de France, les corvées imposées aux Anciennes Terres, le rejet des pétitions, etc., étaient exploités avec beaucoup d'adresse par les mécontents. Les croyances religieuses étaient en jeu également. A la demande de l'évêque du diocèse, Joseph Nicolas de Montenach, le pape, par bref du 10 mai 1780, supprima seize fêtes et en conserva vingt-neuf, dont deux tombaient sur le dimanche. Pour calmer le peuple, l'évêque conserva trois des fêtes supprimées et en transféra au dimanche vingt-sept autres. A l'abolition de ces fêtes vint se joindre la suppression du couvent de la Val-Sainte, avec le consentement de Rome et de l'évêque toutefois; ces innovations dans le domaine religieux avaient néanmoins surexcité les esprits dans les campagnes.

Un autre grief aux yeux du peuple était l'inconduite notoire de certains membres de l'autorité. Trois partis se formèrent alors contre le gouvernement : les paysans, les bourgeois du chef-lieu et les familles nobles de la ville. Il est donc presque indubitable que ces trois éléments représentaient bien

l'immense majorité du pays. Il ne fallait plus qu'un chef pour les rallier et se mettre à la tête des mécontents. Pierre-Nicolas Chenaux, de La Tour-de-Trême, se chargea de ce rôle.

« Aimé et considéré dans la contrée, doué d'une instruction d'autant plus remarquable qu'elle était plus rare à cette époque, hardi, mais malheureux dans ses entreprises, ayant quelques connaissances militaires, beaucoup de relations au dehors, un extérieur imposant et le don de persuader, » telle est la peinture que nous en fait le chancelier Berchtold dans son histoire du canton de Fribourg.

Chenaux est appelé par Zschokke un homme que sa droiture et son courage rendaient cher au peuple. Le jugement de Müller est bien différent : « Chenaux, dit-il, ne manquait ni d'esprit, ni de patriotisme, mais il est un exemple de la triste issue où peuvent amener le point d'honneur, le dérangement des affaires et l'abandon de toute vertu. Se voyant ruiné, il avait longtemps cherché dans l'alchimie et les mines de quoi réparer les brèches de sa fortune qui avait été considérable. » Quel crédit peut-on ajouter à ces appréciations presque contradictoires? Nous ne le savons expressément. On ne se représente pas comment Chenaux, ruiné et vivant dans l'abandon complet de toute vertu, ait pu recruter environ 4000 adhérents dans nos populations si religieuses et gagner à son entreprise une notable partie du clergé. Il fallait, pour cela, que la cause du gouvernement fut bien mauvaise auprès du peuple. (A suivre.)

**Velours peluches, velours coton, etc., noir et coul., de 1 fr. 55 à 45 fr. par mètre, expédié franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier.** [224]

Avec le „Concentré Maggi“ En flacons depuis 90 cts.

# PLUS DE POTAGE MANQUÉ

Un nouveau Succès de la cuisine française. HORS CONCOURS à l'exposition univers. PARIS 1889. (Membre du Jury des Récompenses.) Chez tous les épiciers et marchands de comestibles.

La famille M. HELMO, à Bulle, se fait un devoir d'exprimer ses remerciements à toutes les personnes qui lui ont donné des preuves de sympathie à l'occasion du décès et de l'enterrement de leur fils et frère  
**PHILÉMON** [138]

**AVIS**  
 Les propriétaires de forêts de la Gruyère qui désirent acheter des **plants pour reboisements** sont priés d'adresser leurs demandes avant le 15 mars à M. Schoenenberger, inspecteur forestier, à Bulle. [141]

**LISEZ!**  
 Cravates, choix immense.  
 Régates, haute nouveauté, depuis 40 c.  
 Bretelles, anglaises, françaises, allemandes et suisses, depuis 50 c.  
 Nécessaires, de toilette et de poche, depuis 30 c.  
 Epingles, de cravates, depuis 20 c.  
 Boutons, pour manchettes, depuis 25 c.  
 Flèches, épingles, dernières nouveautés, depuis 10 c.  
 Boutons, pour chemises, système pratique, depuis 30 c. la douzaine.  
 Eponges, de toilette, de Venise et Smyrne, depuis 30 c.  
 Glaces-réclames, trois faces, depuis 3 fr. 90.  
 Miroirs, simples et biseautés, depuis 20 c.  
 Nitouches, frisettes, depuis 1 fr. 50.  
 Nattes, en cheveux, depuis 1 fr.  
 Jouets d'enfants.  
 Chez A. Margot, coiffeur, à BULLE [855]

**CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE**  
 Dimanche 21 février prochain, à 8 h. du soir précises :  
**Soirée familière.**  
 La Commission. [139]

**LA TOUR-DE-TRÊME**  
 Dans la grande salle de l'Hôtel de Ville (préparée à cet effet).  
 Les 21, 28, 29 février et 1<sup>er</sup> mars prochains :  
**Concerts et représentations**  
 donnés par la Société de chant **L'Avenir**.  
**LES FRANCS-TIREURS DE STRASBOURG**  
 Scène militaire en 3 actes et 6 tableaux.  
**PRIX DES PLACES :** Réservées, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 50 c.  
 Nota. — Les 21 et 29 février, bureau à 7 1/2 heures du soir; les 28 février et 1<sup>er</sup> mars, bureau à 2 1/2 h. après midi. [115]  
 On peut se procurer des billets à l'avance à l'Hôtel de Ville et chez M. Piolet, boul., La Tour.

**Le Salut des malades.**  
 Ouvrage intéressant et instructif pour chacun.  
 La vie sexuelle, ses maladies et leur guérison, avec de nombreuses illustrations pour se traiter soi-même sans médecin, ainsi que pour se préserver de maladies. Indication des remèdes. Indispensable à tous les malades des suites d'errements juvéniles. Envoi sous pli fermé, en 6 livraisons à 80 cent. — 4 fr. 80 cent., relié 5 fr. 80 cent. Port 20 cent. S'adresser : « A la Librairie de fonds à Glaris. » [818]

**Le Dermatolip du Dr G. Wander**  
 (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, etc.  
 MM. A. BOSSON, L. KOERBER, Alex. DESBIOLLES, Jambé, pharmacien, à Châtel-St-Denis. [714]

**TISANE PECTORALE**  
 Tisane contre l'Influenza.  
 Une tisane excellente, à recommander à tous ceux qui souffrent de catarrhes du gosier, du cou, des bronches et des poumons, de toux, engorgement, enrouement, expectorations, refroidissements, étouffements, asthme et spécialement éprouvée pour les cas d'influenza. Par paquets, 1 fr., port 10 cent.; en prenant 2 paquets, envoi franco, et en prenant 7 paquets, le 8<sup>e</sup> gratuit. Débit unique par **Karrer-Gallati, à Glaris.** [28]

**Attention!**  
**M<sup>me</sup> MONNEY**  
 à Bulle,  
 avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir comme  
**CORSETIÈRE**  
 On trouvera chez elle en tout temps un choix de corsets confection et sur mesure. Elle se recommande au public qui voudra bien lui accorder sa confiance. [137]

**AVIS**  
 Pour donner plus d'extension à son commerce quincaillerie, verres à vitres et couleurs, le soussigné avise l'honorable public qu'à partir du 29 novembre, il liquide tous les articles d'épicerie, ainsi que les cigares et tabacs.  
**Louis Desbiolles, Bulle.**  
**CHOUCROUTE**  
 DE STRASBOURG [113]  
 chez L. & C. BARRAS, à Bulle.

**GRAINE & farine de LIN**  
 Gros son français écaillés.  
 Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
 Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
 Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
 Moitié  
 Orge et avoines comprimées.  
 Houre d'épeautre.  
 Grand choix d'avoines blanches.  
 GROS ET DÉTAIL  
 Prix très réduits. [768]  
 Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

**Nouveau MAGASIN DE FARINES**  
 Maïs, avoine, sons, etc., etc., chez **Crott**, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.  
 Marchandises de première qualité.  
 Prix très modérés. [776]

Dimanche 21 février :  
**Cassée**  
 à l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens.  
 Invitation cordiale.  
 Buens, aubergiste. [132]

**Nouvel hôtel.**  
 Dimanche 21 février, ouverture du nouvel Hôtel de Ville reconstruit à Broc.  
 Invitation cordiale.  
 Le tenancier : **ROBAREY.** [129]

**A vendre :**  
 A défaut de place, on vendrait à très bas prix une bonne machine à coudre en bon état.  
 S'adresser au bureau du journal. [130]

**A vendre :**  
 Un joli petit char à bras, en bon état.  
 S'adresser au bureau du journal. [136]

**A vendre :**  
 Un bon petit cheval de 5 ans.  
 S'adresser chez M. MONNEY, boulanger, à Bulle. [140]

**A louer :**  
 Pour le 1<sup>er</sup> mars, au café du Moléson, à Bulle, au 1<sup>er</sup> étage, un logement de quatre chambres, cuisine, cave, etc.  
 S'adresser au propriétaire Joseph PROUX. [142]

n, pour s'occuper  
 onale.  
 de Montilier, est  
 le péréquation.  
 alanger, à Châtel-  
 ille unique décé-  
 à l'acquisition de  
 Châtel-St-Denis. Il  
 ur y installer un  
 se trouvera doté  
  
**R E**  
 erchants de Bulle-  
 ennent, sont con,  
 mars prochain, à  
 la salle de l'Hôtel  
 définitive au sujet  
 merciale. Un pro-  
 bérations de l'as-  
 éressés répondent  
 ne chacun exprime  
 le donc bien noter  
  
 (Communiqué.)  
 er M. le président  
 Avry-devant-Pont,  
 28 courant, à la  
 (Communiqué.)  
 a Gruyère.  
 e 1891.  
 éservée.)  
  
 68660 41  
 30000 —  
 39456 60  
 7618 55  
 259 55  
 47334 70  
 4695 15  
 2724 35  
 801 60  
 1204 01  
 85 32  
 2244 90  
 164 80  
 4167 10  
 162082 84  
  
 134381 36  
 9212 19  
 5000 —  
 7075 25  
 730 —  
 2373 —  
 3103 —  
 3271 23  
 39 81  
 162082 84  
  
 825 —  
 501 —  
 1057 —  
 240 —  
 599 40  
 4101 86  
 521 70  
 500 —  
 138 25  
 3101 —  
 3271 23  
 6374 23  
 14858 53  
  
 nd bonheur :  
 ut mon cœur !...  
 isant plus qu'un, lui  
 ils marchèrent ainsi  
  
 iète, devant un mys-  
  
 n moins, elle l'avait  
 laient d'elle? Etait-  
 ait fait cliqueter des  
  
 du.  
 ser sans bruit sur des  
 léger, reste derrière  
  
 !  
 in, de l'extrémité des  
 pas. Elle n'a aucune  
 Elle a reconnu la voix  
  
 ix était si prudente,  
 son rêve.  
 (A suivre.)

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Bovigny, Marcellin, feu Jean-Pierre, à Avry-dev.-Pont, vendra en mises publiques, le **lundi 7 mars 1892**, les immeubles et mobilier lui ayant appartenu, soit les art. 15 b, 475, 476, 477, 478, 479, 138 b, 480 a, 481 a, 141, 50, 51, 433, 551, 436 b, 354 b et 354 c du cadastre de dite commune, comprenant habitation, grange, écuries, prés, champs, four, jardin, etc.

La mise du mobilier aura lieu au domicile du discutant, dès 9 heures du matin, et celle des immeubles à l'auberge du Lion-d'Or, à Avry.

Bulle, le 15 février 1892.  
128] Par ordre : *Grefe du tribunal.*

Grande mise de fourrages.

Le **lundi 20 février courant**, le soussigné exposera en vente, par enchères publiques et à distraire, une vingtaine de mille pieds de foin et regain, bonne qualité. Ces fourrages se trouvent en différentes granges. Conditions favorables.

Rendez-vous des miseurs à l'auberge du Lion-d'Or, à Avry-devant-Pont, à 9 heures du jour.  
125] Irénée FRAGNIÈRE.

Mises de bois.

La commune de La Tour-de-Trême exposera en vente, par voie de mises publiques, dans sa forêt de Sauthaux, le **lundi 22 février prochain**, 70 numéros de bois préparé, savoir :

14 billes foyard, 63 billons sapin rouge, 30 carrons, 15 tas de bois à brûler, 12 poteaux en chêne, 15 tas de lattes et 30 tas de branches.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, près de la chapelle de la Mottaz.  
La Tour, le 15 février 1892.

Par ordre :  
124] *Le Secrétaire communal.*

MISES PUBLIQUES

On vendra en mises publiques le **22 courant**, dès 1 heure de l'après-midi, à l'auberge de Villarvolard, les premières fleuries des pâturages *Chênes* et *Echertès*, audit lieu.  
Hippolyte PASSAPLAN,  
Villarvolard.  
185]

Domaine à louer de gré à gré.

Environ 22 poses de terre premier choix, belle grange et remise; logement si on le désire.

Belle situation pour le commerce du bétail et les foires.  
90] Aug. REICHLIN, Tour-de-Trême.

Commune de Vevey. Abatage des veaux.

L'autorité communale de Vevey porte à la connaissance des intéressés que, dès le 22 février courant, et avec l'autorisation du Conseil d'Etat, pour être admis à l'abattoir de cette ville, les veaux devront être âgés de 21 jours au minimum, âge constaté par un certificat officiel accompagnant l'animal.  
Vevey, le 12 février 1892.  
126] *Secrétariat municipal.*

Je suis chargé

du placement de diverses sommes de 500 à 12,000 fr. en premier rang.  
96] *A. Andrey, notaire.*

Filature de Neirivue.

Fabrique de drap et milaine.  
Le soussigné reçoit en tout temps les laines pour fabrication à façon et assure un travail soigné sous tous les rapports et à de bonnes conditions.

Achat et échange de laines du pays.  
Se recommande  
*G.-Jules Gremaud.*  
Adresser les envois à Neirivue ou au dépôt de Bulle, ouvert tous les jours. (H178F) 123

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.  
Thon au vin blanc.  
Alcool de Menthe américaine.  
Vermout bittré. — Vermout au quina.  
Bitter ordinaire et ferrugineux.  
Huile d'olives surfine.  
Foux de Bengale. — Cierges.  
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231

A LOUER

En ville, un logement de deux chambres, cuisine, cave, galetas, bûcher et part au jardin. Entrée au 1<sup>er</sup> mars.  
S'adresser au bureau du journal. [94

Le véritable COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre :

Anémie  
Pâles couleurs  
Manque d'appétit  
Migraine  
Épuisement  
Mauvaises digestions  
Crampes d'estomac



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Réparateur des forces  
Reconstituant  
Régénérateur  
pour  
Tempéraments affaiblis  
Convalescents  
Personnes délicates  
Vieillards, femmes débiles

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. — Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. En vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les :

Pharmacies GAVIN, RIETER, SUDAN, à Bulle; JAMBÉ, à Châtel-Saint-Denis; ROBADEY, à Romont. [134

FARINE TOUTE SPÉCIALE pour l'alimentation du gros et menu bétail.

D'une richesse en substances protéiques et matières grasses, inconnues jusqu'à ce jour; — quatre fois aussi riche que les farines ordinaires d'engrais. — Cet aliment, bien supérieur et plus régulier que les tourteaux, par sa très grande force de nutrition, peut être mélangé dans de larges proportions avec des produits de notre agriculture, tels que la pomme de terre, le son, le malt et autres déchets, — offrant ainsi un avantage incontestable.

Seul dépôt au moulin de Bulle

pour les cantons de Fribourg et Berne et le Pays-d'Enhaut vaudois. Des brochures sur le mode d'emploi sont à disposition. Cette marchandise est logée en sacs de :

10 kg.	25 kg.	50 kg.	et 100 kg.	
Fr. 3 —	Fr. 7 —	Fr. 13 —	Fr. 25 —	pour le N° 1.
> > > > 2 50	> > > > 6 —	> > > > 11 —	> > > > 20 —	> > > > 2.

Les sacs ayant contenu 100 kg. seront repris à 50 cent. pièce. [97

La Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg et Renens,

à Fribourg, rappelle à son honorable clientèle et au public agricole en général ses produits à base d'os garantis purs et fabriqués exclusivement avec des matières premières de tout premier choix, notamment son engrais universel N° 8, superphosphate d'os azoté potassique 1<sup>a</sup> pour toutes cultures et si avantageusement connu depuis plus de vingt années. Elle est aussi en mesure de fournir au mieux les engrais minéraux, phosphates Thomas, sels potassiques.

Rabais importants et livraisons franco en gare destinatrice pour affaires de gros; conditions spéciales aux sociétés agricoles. La fabrique garantit rigoureusement les dosages indiqués dans son prix courant; tout acheteur d'au moins 500 kg. a droit à l'analyse gratuite aux stations agronomiques du Polytechnicum de Zurich et de la Rutti près Berne. S'adresser directement à la fabrique ou à ses dépositaires dans les principales localités de la Suisse romande. (H59F) [49

COMMERCE DE VINS

Spécialité de vins valaisans.  
**Les hoirs d'Ignace Esseiva**  
FRIBOURG — SION  
Succursales et dépôts :  
ESTAVAYER — ROMONT — BULLE  
Nouveau dépôt à Bulle :  
Maison de M. ERNEST GLASSON, négociant,  
représentant pour la Gruyère. (H143F) [98

J. SPERRI, ZURICH

2500 DESSINS EN  
Nouveautés pour dames  
depuis 1 fr. à 15 fr., genres exclusifs.  
Spécialité en Noir et Bi-bleu.  
Tailor made  
pour Bal et Cérémonie.  
Echantillons par retour. (H491Z) [117

EXTRAITS DE MALT du D<sup>r</sup> G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	1 40
A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofuleuse, les dartres et la syphilis	1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants	1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants	1 40
Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion	1 40
Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.	

Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [712

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.  
A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité.



LACTINA SUISSE PRÉPARÉE par A. PANCHAUD VEVEY  
ALIMENT POUR VEAUX  
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG. — PRIX 0.65 LE KILOG.

Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127

J'achète comptant :

les anciens timbres de 1843 à 1864 (si possible sur lettres).  
Poste locale 2 1/2 Rp. à 7 fr.  
Rayon à 30 centimes.  
A. CHAMPION Genève. (H733X)



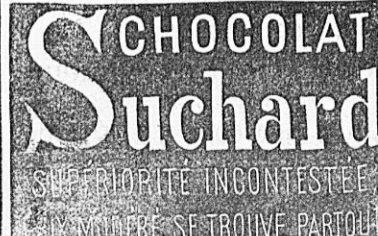
Influenza.

Cet hôte importun nous menace de nouveau, d'une manière plus inquiétante encore que lors de sa première visite d'il y a deux ans. Les cas mortels sont plus nombreux. C'est devenu un devoir pour chacun d'observer l'apparition des premiers symptômes et d'employer immédiatement les remèdes propres à enrayer le mal.  
Ainsi que le prouvent les résultats obtenus pendant la première épidémie, le célèbre **PAIN-EXPELLER** à la marque ancre a mérité la première place parmi tous les remèdes domestiques employés à cet effet. Tous ceux qui, en temps opportun, ont fait usage de cette friction si universellement appréciée sont demeurés épargnés ou du moins la maladie a été bénigne. Ce fait est suffisant pour engager chacun à se munir d'un remède qui calme les douleurs et réussit à les éloigner; d'autant plus que le flacon ne coûte que 1 fr. Dépôt dans presque toutes les pharmacies. — Seul véritable à la marque ancre. 12 [604



Le soussigné offre à vendre 2 pianos en bon état.

95] François DEBOUX.



Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PREMIER ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4  
6 mois, » 2  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 2

Une boîte

Ce n'est pas de la C... renverse le ministère le ni de la Bourse qui mé... chemais peu agréables e... breuses banques qui sau... moment où les naïfs clié... dividendes, mais bien d... voulons parler aujourd'h...

Ce n'est pas qu'une n... ou que de nouveaux rec... seillers fédéraux de dor... tessinois nous ont ménag... ses par le calme le plu... lors des dernières électi... ci, la salle des votes n... champ de bataille, où le... naient la place du bulle... timidations étaient cho... prévoir qu'il en sera de... Constituante qui auront... pour une votation aussi... d'organiser ces fameu... cela se pratiquait ces d...

Quelle est donc cette... les électeurs tessinois d... si paisibles?  
C'est tout simplemen... tions du principe propor... Les autorités de d... crié contre ce mode d'é... cable, trop compliqué, q... pourraient saisir le roue... nous-mêmes, à douter... pourtant, nous nous re... de l'injustice criante du... rité absolue. Ce systè... rait-il qu'une voix de m... ment son adversaire et... dans l'administration... avec le plus vif plaisir... mise en pratique du s... proportionnelle n'étaier... d'un essai loyal et série... leur.

FEUILLETON

COURSE A

JUL

— Je suis heureux de... jenne homme, parce que Je... Misabran. Je vais être obli... chercher du travail, de me... je pourrai revenir?... Qui s... Alors, avant de vous quitte... dire bien des choses... que... de vous un mot qui fera mo... — André! dit-elle vagu... interrompre.  
— Laissez-moi parler, E... Je n'osais pas... Je voulais... regard me disant que j'ava... me laissez pas, Frédérique... — Vous haïr, André, et... — Vous ne me craignez... — Quels motifs aurai-je... — Vous n'avez sur moi...